

Un grand soldat nous a quittés: le Général Jacques BOURRY



Les obsèques du général Jacques BOURRY, décédé le 27 décembre 2008, ont été célébrées le 2 Janvier 2009 en l'église du Sacré Cœur, avenue du Prado à Marseille en présence des Autorités Militaires, du représentant de Monsieur Guy Teissier, Président de la Commission de la Défense et des Forces Armées, des généraux SCHMITT, DURAND, GOUPIL, ROLLAND. Les porte-drapeaux étaient nombreux et une section du 1° R. E. rendait les Honneurs

Les associations de militaires et anciens combattants étaient présentes : ACUF, ANOCR, Epaulette, DPLV, Souvenir Français, Rhin et Danube, UNC, UNACITA, AALE de Marseille....

L'éloge funèbre a été prononcé par le lieutenant-colonel de Lajudie, Président National de l'Association des Combattants de l'Union Française (ACUF)

La carrière du général BOURRY a été exemplaire et peut servir d'exemple !

Incorporé en 1939 comme élève-officier de réserve à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, il participe aux combats sur la Loire et est fait prisonnier. Il s'évade, puis refusant le Service du Travail Obligatoire, il rejoint la Zone Non Occupée et le 11° régiment de Cuirassiers. Après l'invasion de cette zone par les Allemands, Jacques BOURRY prend le maquis et commande, comme capitaine un bataillon des Forces Françaises de l'Intérieur. Blessé deux fois, il reçoit la Médaille de la Résistance. Il sert ensuite à l'Ecole de cavalerie de Saumur, puis en Indochine comme commandant d'une compagnie du 2° Régiment Etranger d'Infanterie, et d'un commando Vietnamien, avant d'être nommé Chef du 2° bureau du Sud Annam. Il fait ensuite partie de la commission d'armistice en 1954. Au cours de ce séjour, il est blessé deux fois, reçoit huit citations, dont 4 à l'ordre de l'Armée et est nommé Chevalier, puis Officier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel. De 1958 à 1960, il sert en Algérie sur le barrage franco-marocain et est cité, puis promu Commandeur de la Légion d'Honneur. Après une affectation en Allemagne, il est à nouveau en Algérie au 1° Régiment Etranger de Cavalerie, puis Chef d'état-major de la 3° brigade motorisée aux FFA.

De 1971 à 1978 il est Chef du poste de Sécurité Militaire de la 7° Région Militaire à Marseille avant d'être admis dans la 2° section des officiers généraux. Mais son désir de « servir » le conduit à œuvrer pour la cohésion et l'entraide de ses anciens compagnons d'armes, comme responsable d'associations de militaires et anciens combattants (Epaulette et Association des

Combattants de l'Union Française notamment). Il a largement contribué à la reconnaissance des droits des anciens combattants originaires de nos anciennes possessions et la « décrystallisation » de leurs pensions.



L'Épaulette

Régie par le code de la Mutualité
Reconnue d'utilité publique
le 23 février 1924



Cour des Invalides - le 7 mai 2004
Le Président de la République remet
les insignes de Grand Officier de la
Légion d'Honneur au G^l Bouvier

Le 7 mai 2004, le Président Jacques CHIRAC lui remettait dans la Cour des Invalides la Croix de Grand Officier de la Légion d'Honneur

Colonel (er) Jean PUJOL